

Le 7 avril 2014

Compte rendu du CTL du 7 avril 2014

Propos liminaire :

Ce CTL a été l'occasion pour les élus SOLIDAIRES de rappeler les nombreux sujets de mécontentement ayant conduit à la grève du 20 mars : perte de pouvoir d'achat, reconnaissance des qualifications, suppressions d'emplois, conditions de vie au travail, coupes budgétaires à répétition.

A notre demande de traiter le sujet du budget de notre DISI dans un prochain CTL, le directeur n'a pas répondu. Les agents doivent savoir quels moyens sont à disposition de la DISI, pour assurer toutes les missions avec de bonnes conditions de travail.

Ce CTL a été également l'occasion de remettre à la DISI une pétition signée par les agents du PUV professionnel qui dénonce les conditions d'exercice de leur mission, et notamment les problèmes liés à la solution téléphonique PROSODIE qui ne trouvent pas de résolution malgré les nombreuses plaintes des agents. Le DISI n'a pas nié la permanence de ces dysfonctionnements et a pris acte de ce ras-le-bol en indiquant que la pétition serait un argument supplémentaire porté à la connaissance de la Direction Générale.

En attendant, le problème persiste sur tous les plateaux d'assistance, malgré les discussions et investigations qui sont en cours.

Formation professionnelle :

Sur le bilan de la formation à la DISI, les représentants SOLIDAIRES ont déploré que certaines formations demandées par les agents n'aient pas été accordées.

Tableau de bord de veille sociale :

A l'occasion de ce CTL, la DISI a présenté une version du tableau de bord de veille sociale pour l'année 2013. Rappelons que le TBVS est un document excel servi par toutes les directions, transmis à la centrale, et qui recense un certain nombre d'indicateurs sociaux (jours de grèves, arrêts maladie, écrêtage) afin de fournir une photographie du climat qui règne sur telle ou telle implantation à un moment donné, et prévenir toute forme de dérive.

Conformément à la demande exprimée lors du dernier CTL, le document fourni présentait le détail des données pour chacun des sites de la DISI.

Les élus ont noté une augmentation des arrêts maladie sur le site de Part Dieu, et demandé des explications sur ce phénomène dans le contexte du déménagement récent. A cette question, la direction n'a pas souhaité apporter d'élément de réponse, se réfugiant derrière la confidentialité requise pour les questions médicales touchant les agents. En réponse, SOLIDAIRES a fait remarquer que le respect strict de cette confidentialité due aux agents en situation de maladie n'interdisait pas de s'interroger sur l'impact des mesures d'organisation sur la santé des agents.

Le tableau de bord de veille sociale ne doit pas être un document factuel de recueil de faits, il doit au contraire servir de base à une meilleure compréhension des situations problématiques et à des mesures d'amélioration concrètes. Pour rappel, le dernier rapport du médecin de prévention sur le PUV PRO faisait apparaître des situations de stress d'origine professionnelle.

Prime 489:

Conformément aux réponses des agents interrogés par sondage, la prime 489 sera versée mensuellement.

Point sur les plateaux d'assistance / mise en place de l'AT trésorerie :

Le lancement de la première vague des AT trésorerie débutera selon la direction le 19 mai 2014. Seront concernés les agents du SAU de Dijon.

Le SAU de Part Dieu quant à lui sera touché par la deuxième vague qui débutera au troisième trimestre 2014. Ce point sur la mise en place des AT trésorerie a été l'occasion pour SOLIDAIRES de dénoncer la bascule des appels du SAU de Grenoble vers le SAU de Part Dieu. Cette mesure d'organisation, liée à la fin de la mission à l'ESI Grenoble n'a pas été portée à la connaissance du CTL et des agents, elle a été prise dans la précipitation et sans concertation. Ce basculement de la mission (7 directions) s'est fait sans étude précise sur la volumétrie des appels. De plus le basculement de la messagerie et des appels s'est fait sans formation des agents du SAU de Part-Dieu aux méthodes de travail du SAU de Grenoble.

Pour l'AT de Dijon, les problématiques liées à la mise en place du PUV (horaires d'ouverture,, planning des congés entre plateaux..) ne sont pas connues précisément car encore discuter au niveau national. La DISI a affirmé que le plan de congé prévisionnel de l'AT ne serait pas remis en cause... affaire à suivre. La formation HELIOS sur cinq jours est apparue très théorique aux agents. La mise en place de l'outil de téléphonie, financé par la DG, se fera prochainement.

Vos représentants ont également déploré la situation du PUV PRO de Lyon Lumière qui, malgré la mise en place du plateau de LILLE, connaît toujours des difficultés de charge. L'important turn over lié aux mauvaises conditions de travail pose le problème du maintien des compétences et du volume important de la formation initiale des agents nouvellement affectés

Questions Diverses

la DISI a apporté des éléments sur les odeurs nauséabondes dans le bâtiment D du site de Lyon. Après plusieurs interventions sur les canalisations, il semble que l'origine de ces odeurs soit le bac à huiles usagées de la cantine qui se trouve au sous-sol du bâtiment C. La DISI va rencontrer l'entreprise de climatisation pour confirmer ce diagnostic et trouver une solution pour éviter les mauvaises odeurs.

Une rencontre entre les agents de Grenoble et la DG est prévue prochainement pour étudier les conséquences de l'arrêt de l'ONP.

Les problèmes sonores dans certains bureaux au 1er étage du bâtiment C sont en cours de résolution. Un point sera fait avec l'entreprise qui a fait les travaux.

Suite question sur les modalités de passage du corps des agents techniques au corps des agents administratifs pour les agents qui réussiraient le PAU cette année, la direction va interpeler la DG et apporter une réponse. Pour les agents qui ont sollicité un passage du corps des agents administratifs dans le corps des agents techniques la CAPN aura lieu en juin.

La DISI mettra en place une préparation « minimale » pour les agents qui se présentent à l'examen de PAU.